

## EXAMENS DE FIN D'ANNEE

# Près de 700 000 candidats se présenteront aux épreuves du bac prévues du 9 au 13 juin

**Les candidats au baccalauréat seront, cette année, au nombre de 699 695, 479 272 élèves passeront le BEM alors que l'examen de sixième verra la participation de 740 383 candidats. En tout, 1 919 350 inscrits pour les examens de fin d'année, a annoncé hier le ministre de l'Education nationale lors de la conférence des directeurs de l'éducation.**

**F. Zohra B. Alger (Le Soir) :** Le baccalauréat se déroulera ainsi du 9 au 13 juin, les épreuves du brevet d'enseignement moyen les 3, 4 et 5 juin alors que l'examen de fin de cycle primaire aura lieu le 27 mai 2007. Pour ce qui est du baccalauréat, selon le ministre de l'Education, le nombre total de candidats a augmenté de 140 219, soit de 25 %. Cette augmentation est due, selon le premier responsable du secteur de l'éducation, au fait que le nombre des candidats libres qui se présentent à l'examen a presque doublé cette année (+ 86%) alors que le nombre des candidats scolarisés n'a évolué que de 4,42 %. Les filles pour ce qui est de l'examen du baccalauréat se présentent en force puisqu'elles représentent 58 % des candidats et

elles sont au nombre de 405 924. Les candidats issus des écoles privées seront par ailleurs au nombre de 1438, soit 0,20 %. Les épreuves se dérouleront au niveau de 2070 centres d'examen et 41 centres de correction, avec la création, pour cette édition du baccalauréat, de 10 nouveaux centres.

La proclamation des résultats de cet examen se fera le 5 juillet prochain. Le ministre a précisé que le challenge pour le secteur concernant cette épreuve-clé est d'atteindre les 70 % de taux de réussite d'ici quatre à cinq années. Résultats qui, rappellera, le responsable, sont passés de 23,43 % en 1998 à 37,29 % en 2005 et 51, 15 % en 2006. Pour ce qui est du brevet de l'enseignement moyen (BEM) réinstauré en remplace-

ment du brevet de l'enseignement fondamental (BEF), il sanctionnera cette année les études des élèves de 4ème année moyenne. Il s'agit des élèves qui ont suivi les nouveaux programmes et la nouvelle organisation de l'enseignement moyen.

Pour la première fois aussi, des candidats passeront l'épreuve de tamazight nouvellement introduite et ils seront au nombre de 12 260. Ceci alors que 181 985 candidats, soit 36 %, passent les épreuves anticipées optionnelles d'éducation musicale et d'éducation plastique, nouvellement introduites également. Pour cette édition de l'examen sanctionnant le palier moyen, le ministre a déclaré, hier, en marge de la rencontre, qu'il n'y aurait pas de rattrapage pour les élèves ayant échoué aux épreuves mais plutôt des classes spéciales qui leur permettront de passer de nouveau les épreuves du fait qu'ils n'ont pas suivi les nouveaux programmes de l'enseignement moyen. La proclamation des résultats pour le BEM se fera le 20 juin prochain.

Pour l'examen de sixième devenu national depuis la session de 2005, les chiffres sont en progression de près de 1% par rapport à ceux de la session de juin 2006 ce qui représente 6767 candidats en plus. Le but étant d'arriver, selon le ministre, à ce que 90 % des élèves inscrits au primaire arrivent à la fin du cycle moyen.

Cet examen, qui verra la participation de 636 candidats des écoles privées, se déroulera dans 3657 centres d'examen alors que les élèves pourront connaître les résultats le 7 juin. Une session de rattrapage sera en outre organisée le 24 juin prochain. Le ministre insistera, par ailleurs, sur l'importance des cours de soutien à la préparation du baccalauréat et ce, en vue d'aider les élèves à améliorer leurs performances. Il s'agit ainsi de l'ouverture des établissements scolaires en dehors des horaires ordinaires de travail, dont les jours de la semaine de 16 h à 18 h ainsi que les lundi et jeudi après-midi.

F. Zohra B.

## LA GREVE DES LYCEES TECHNIQUES LARGEMENT SUIVIE

# Benbouzid «ne veut rien savoir»

**«Non au désengagement de l'Etat de l'enseignement technique et technologique» est le slogan brandi par les enseignants des lycées techniques qui observent, depuis hier, une grève de 48 heures en protestation contre le plan de restructuration de l'enseignement technique conçu par le ministère de l'Education nationale et que Boubekeur Benbouzid défend parfaitement en disant : «Rien n'arrête les réformes et nous refusons de gérer les problèmes de syndicats.»**

**Ilhem B. Tir - Alger (Le Soir) :** Il s'agit de la seconde grève des professeurs de l'enseignement technique depuis l'annonce du plan de restructuration pour laquelle la Coordination nationale des lycées techniques et technologiques (CNLTT) avait appelé. La première avait eu lieu le 16 janvier dernier, aussi à l'appel du CNLTT, un front d'opposition créé fin 2006 par les enseignants du technique et soutenu par des syndicats autonomes qui affiche son refus catégorique du transfert administratif — que le ministère veut opérer dès l'année scolaire prochaine — des professeurs de l'enseignement technique vers le secteur de la formation professionnelle ainsi que la

délocalisation du patrimoine (les ateliers) des techniciens vers les centres de ce même secteur.

La CNLTT se mobilise à nouveau pour réclamer l'abandon du plan de démantèlement des lycées techniques et l'ouverture d'un dialogue sur des perspectives pour un enseignement «rénové et de qualité».

Les représentants des enseignants grévistes avancent un taux de participation assez important lors de cette première journée de bradage. «Sur la vingtaine de lycées techniques que compte la capitale, dix ont fait la grève à 100%.

Des taux d'adhésion satisfaisants ont été donnés concernant les autres wilayas comme Oran, Tiemcen, Médéa, Ksar-el-Boukharî, selon la coordination nationale CNLTT avec le maintien du rassemblement prévu aujourd'hui à 10 h du matin devant chaque Direction de l'éducation de wilaya.

Par ailleurs, il convient de souligner que ces actions interviennent «après un débat profond» et à l'issue d'une troisième rencontre nationale des lycées techniques et techniciens qui s'est tenue à Alger, en présence des syndicats de l'éducation et des associations de parents d'élèves et où les participants avaient déploré l'indifférence de la tutelle, quant à leurs revendications, malgré les différents

appels lancés pour sauvegarder la filière technique.

Une indifférence qui ne cesse de s'afficher. Interpellé hier sur ce sujet à l'occasion de la conférence nationale des directeurs de l'éducation, le ministre Boubekeur Benbouzid ne voulait même pas en parler. «Nous allons vers des réformes et nous refusons de gérer les problèmes des syndicats», a-t-il souligné avant d'ajouter : «Nous passerons à un enseignement plus adapté et je veux rassurer que les enseignants resteront dans le secteur de l'éducation.»

Mais les enseignants, premiers concernés par ces mesures, rejettent, de ce fait, les réformes prévues pour les lycées techniques et qui consistent en la «délocalisation» de l'enseignement technique à travers la généralisation de la filière technique mathématique.

Il est à noter que les enseignants des lycées techniques et techniciens ont accusé les responsables du ministère de l'Education de vouloir «démanteler des lycées techniques en Algérie et d'avoir supprimé 50 % des filières techniques en poussant l'enseignement technique vers la formation professionnelle.

I. T.

## INSTALLATION DU NOUVEAU PROCUREUR GENERAL DE BOUMERDES

### Le ministre satisfait du fonctionnement de la justice dans cette wilaya

Le jour où a été rendue publique une information mettant à nu le disfonctionnement grave de la justice au niveau de la cour de Bordj-Bou-Arréridj, dysfonctionnement dont ont été victimes deux citoyens qui ont été condamnés à la peine capitale pour un matelas, *Le Soir d'Algérie*, le ministre de la Justice et garde des Sceaux en visite dans la wilaya de Boumerdes a délivré un véritable satisfecit aux responsables et aux magistrats de la cour de l'ex-Rocher noir. Ce qui n'est pas pour déplaire à Mme Benyoucef Ania, et MM. Belmokhtar Abdelatif, Hadj Redouane et Belhadj Madjid, respectivement présidente de cette cour, procureur général par intérim de la même institution, président du tribunal de Boumerdes et procureur de cette dernière ville. A l'issue de la cérémonie d'installation de M. Bacha Boumediène au poste de procureur général de la cour de Boumerdes, le garde des Sceaux a déclaré : «Je suis satisfait de la conduite des affaires de cette cour.» En effet, le ministre a relevé à l'issue de sa visite d'inspection dans les bureaux du tribunal de la ville de Boumerdes que les affaires pénales et civiles sont traitées dans des délais relativement courts, les jugements sont remis rapidement aux justiciables et surtout le point noir imputé à la justice, à savoir la détention provisoire est pris en charge sérieusement dans cette région. Selon le ministre au niveau de cette circonscription judiciaire, l'incarcération de 95% des détenus ne dépasse point les 5 mois. C'est au niveau du tribunal du chef-lieu de la wilaya, fief du président Hadj Redouane que le ministre s'est fait probablement cette conviction sur la bonne marche de la justice dans la circonscription de Mme Benyoucef. Méticuleux, à l'extrême, M. Belaïza a fait subir à cette institution, durant plus de deux heures, une inspection en règle. Le ministre lisait tout, particulièrement les contenus des dossiers, et il a posé des questions, parfois embarrassantes aux magistrats, et il n'avait pas hésité à mettre ces derniers devant leurs insuffisances comme cette juge d'instruction qui avait demandé une expertise psychique concernant un suspect dont le défenseur n'avait pas fait cas de la nécessité de cet examen. Pour rappel, M. Belaïza a fait le même contrôle, il y a quelques mois au tribunal de Bouadouou et au siège de la cour.

Pour bon nombre de magistrats, le passage par la wilaya de Boumerdes serait un terrain favorable pour la réussite professionnelle et la promotion. C'est le cas de deux d'entre eux qui ont été promus, en 2003, l'un procureur général et le second président d'une cour. Par ailleurs, après plusieurs années passées à la tête de la cour de Boumerdes, M. Lamraoui s'est vu confier la présidence de la cour d'Alger, la plus importante au niveau national. Idem pour M. Douadi, qui après un passage d'une année au parquet de Boumerdes, a été appelé pour gérer celui de la capitale. C'est synonyme de confiance pour se voir attribuer les directions des institutions de la capitale. On dit que M. Belmokhtar, qui avait assumé l'intérim de procureur général de la cour de Boumerdes à la suite du départ de son patron à Alger, aurait été handicapé par son jeune âge pour se voir confirmer au poste. D'ailleurs, le ministre n'a pas manqué de faire allusion à son jeune âge lorsqu'il lui rendait un hommage appuyé pour la bonne gestion de la période intérimaire. M. Bacha, qui a une expérience de plus de vingt années et qui a occupé plusieurs fois le poste de procureur général dans d'autres wilayas et la direction des prisons du pays, rejoint une wilaya sereine. Concernant le crédit des magistrats de la région, jusqu'à présent, ils ne se font pas remarquer par des grands écarts ni dans la gestion des dossiers qui leur sont confiés ni dans leurs relations avec la société. Cependant, ils sont logés à la première enseigne, du moins dans l'application de la loi en matière de lutte anti-terroriste.

## Bordj-Menaïel, point de rupture avec la gestion archaïque de la justice ?

Le ministre de la Justice avait entamé son périple dans la wilaya de Boumerdes dans la ville de Bordj-Menaïel. Il a notamment inspecté le nouveau tribunal dont la construction et la dotation en équipements sont achevés. Alors qu'elle est désormais réceptionnée et dotée de tous les équipements nécessaires à son fonctionnement, le ministre n'a pas procédé à l'inauguration de cette infrastructure. Ce privilège aurait été réservé au premier magistrat du pays qui, dit-on, sera l'hôte de la wilaya le mois prochain.

Les justiciables de la circonscription de Bordj-Menaïel qui entreront au nouveau tribunal constateront une énorme différence avec l'actuel qui ne répond à aucune norme de fonction de la justice rendue au nom du peuple. De par sa conception et les équipements sophistiqués installés, ce projet ultra-moderne est aux antipodes des tribunaux algériens présents. C'est un prototype de ce qui se fera, dans le futur, assurent les responsables, dans le secteur de la justice en Algérie. Dès lors, la ville de Bordj-Menaïel est-elle le point de rupture avec la gestion archaïque de la justice algérienne ? Il faut espérer que oui. A Tidjelabine, le ministre a inspecté le projet de l'ancienne maison pour réinsertion des mineurs. Elle a été complètement détruite par le séisme de 2003. Le projet initial de reconstruction était destiné à la même vocation cependant, les responsables se sont aperçus que la prison de Bordj-Menaïel ne pouvait plus contenir les détenus de la région. Donc pour le moyen terme, ce projet conçu avec les normes internationales, notamment une dizaine d'ateliers et classes de formation sera versé pour la détention et la réinsertion sociales des adultes.

Abachi L.